



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial joke Clean 260 D&S

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Catégories d'utilisation [PC]

PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris pro-duits à base de solvants)

Conditions d'utilisation recommandées

Nettoyant et dégraissant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach
Téléphone +49 (0) 2204 - 839 - 0, Fax +49 (0) 2204 - 839 - 60
E-Mail info@joke.de
Internet www.joke.de

Service des renseignements

Markus Abstoss
Téléphone +49 (0) 2204 - 839 - 577
Fax +49 (0) 2204 - 839 - 60
E-mail (personne compétente):
m.abstoss@joke.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg
Téléphone +49 (0) 7 61 - 1 92 40
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8
2020 1816

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Classes de risques et catégories des risques	Consignes en cas de danger	Méthode de classification
--	----------------------------	---------------------------

Eye Irrit. 2	H319	
--------------	------	--

Consignes en cas de risques physiques

Aucune information disponible.

Consignes en cas de risques pour la santé

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Consignes en cas de risques pour l'environnement

Aucune information disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]



GHS07

Mot signal
Attention

Consignes en cas de risques physiques
Aucune information disponible.

Consignes en cas de risques pour la santé
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Consignes en cas de risques pour l'environnement
Aucune information disponible.

Consignes de sécurité

Prévention

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réaction

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Evacuation

P501 Éliminer le contenu et les contenants conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

2.3. Autres dangers

Autres effets néfastes
Aucune information disponible.

Indications relatives aux dangers pour l'homme et l'environnement

Nocif par inhalation.
Nocif en cas d'ingestion.
Nocif pour les organismes aquatiques.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.



RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Description

Mélange aqueux neutre, inhibiteur de mousse, de tensioactifs anioniques et non ioniques, d'agents complexants et de phosphates.

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
166736-08-9	605-450-7	2-PROPYLHEPTANOL, ETHOXYLIERT, PROPOXYLIERT, POLYMER	< 5	Eye Dam. 1, H318 / Acute Tox. 4, H302 / Skin Irrit. 2, H315
69011-36-5	931-138-8	Isotridecanoethoxylat	< 5	Eye Dam. 1, H318 / Aquatic Chronic 3, H412
15763-76-5	239-854-6	Natriumcumolsulfonat	< 5	Eye Irrit. 2, H319
164524-02-1	629-764-9	Kaliumcumolsulfonat	< 5	Eye Irrit. 2, H319
27458-92-0	248-469-2	Isotridecanol	< 0,2	Skin Irrit. 2, H315 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410

REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
15763-76-5	Natriumcumolsulfonat	01-2119489411-37
164524-02-1	Kaliumcumolsulfonat	01-2119489427-24

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

Conduire chez le médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Appeler immédiatement le médecin.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Remarques s'adressant au médecin / traitement
Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

eau

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde de carbone (CO)

Oxydes de phosphore (ex. Pentoxyde de phosphore)

Oxydes de soufre

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Porter un vêtement complet de protection.

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Équipes d'intervention

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Ramasser mécaniquement et évacuer pour élimination.

Remarques complémentaires

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.



6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Evacuation: voir paragraphe 13
Protection individuelle: voir paragraphe 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Eviter d'inspirer les aérosols.

Mesures d'hygiène

Prévoir la possibilité de se laver sur le lieu de travail.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine (avec soupape de sécurité).

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des acides.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Ne pas conserver à une température inférieure à 5 °C.
Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 3 ans.

Classe de 12
stockage (RFA)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations pour des conditions d'utilisation indiquées

Aucune information disponible.

Solutions spécifiques au secteur en cas d'utilisation indiquée

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit



Protection des mains

gants de protection

Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

Autres mesures de protection

Aucune information disponible.

Limitation et contrôle de l'exposition pour l'environnement

Prendre les mesures de protection appropriées pour limiter ou empêcher les émissions.

Dispositifs techniques appropriés de commande

système de ventilation

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect	Couleur	Odeur
liquide	jaunâtre	caractéristique

Seuil olfactif

non déterminé

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	ca. 7,1				
plage d'ébullition	>= 100 °C				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				
Point d'éclair					Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C
Vitesse d'évaporation	0,36 g/h			ASTM D3539	
Inflammation (à l'état solide)	non applicable				
Inflammation (à l'état gazeux)	non applicable				
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation					Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Limite inférieure d'explosibilité	non applicable				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Limite supérieure d'explosibilité	non applicable				
Pression de vapeur	ca. 23 hPa	20 °C			
Densité relative	1,059 g/cm ³				
Densité en vrac	920 kg/m ³				
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau					miscible
Solubilité dans un autre produit	non déterminé				
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	-1,1				For: Natriumcumolsulfonat
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité non applicable	non déterminé				
Test de séparation des solvants	non déterminé				
Teneur en solvant	0 %				
Teneur en eau	non déterminé				
Teneur en solides	non déterminé				
Indice de combustion	non déterminé				
Sensibilité aux chocs	non déterminé				
Propriétés comburantes	aucune				
Propriétés explosives	aucune				
9.2. Autres informations	Aucune information disponible.				

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réaction dangereuse connue.



10.2. Stabilité chimique

stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Substances à éviter

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

Informations diverses

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	> 5000 mg/kg		ATE (acute toxicity estimate)	
DL50 aiguë par contact avec la peau	> 5000 mg/kg		ATE (acute toxicity estimate)	
CL50 aiguë par inhalation	9,3 mg/l ()		ATE	
Irritation de la peau	Non irritant.			
Irritation des yeux	Irritant.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			
Sensibilisation des voies respiratoires	Aucune donnée disponible			

Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Toxicité subaiguë				Aucune donnée disponible



Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Toxicité subchronique			Aucune donnée disponible
Toxicité chronique			Aucune donnée disponible
Mutagène			aucune
Tératogène			aucune
Cancérogène			aucune
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) aucune			
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) aucune			
Danger par aspiration aucune			
Constatations empiriques dessèche la peau			

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Poisson	CL 50 8,8 mg/l			
Daphnie	CE 50 7,3 mg/l			
Algues	CE 50 8,6 mg/l			
Bactéries				Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégradabilité physico-chimique	Aucune donnée disponible			
Biodégradabilité	> 80 %	diminution du COD (carbone org. dissous)		Facilement dégradable.
Dégradabilité facile	non déterminé			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Isotridécanol: Bioaccumulation potentiellement possible (log Pow: 5,57).

12.4. Mobilité dans le sol

aucune

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.



12.6. Autres effets nocifs

Aucune information disponible.

Remarques diverses relatives à l'environnement

	Valeur	Méthode	Remarque
DCO	ca. 450 mgO2/g		
Valeur AOX	non applicable		

Formule contenant des métaux lourds et des composés conformément à la directive 76/464/CEE

non applicable

Remarques générales

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets	Nom du déchet
20 01 30	détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Recommandations relatives au produit

Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

Remarques générales

aucune

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
aucune			

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
non applicable

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Transport maritime IMDG

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Informations diverses relatives au transport

aucune

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autorisations

Aucune donnée disponible

Limites d'utilisation

aucune

Autres réglementations (UE)

Ne contient aucune matière dangereuse répertoriée dans la directive 2012/18 / UE.

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 0 %

(composants organiques volatils)

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 2 Mélange WGK

Ordonnance relative aux incidents Ordonnance sur les accidents, Annexe I: non spécifié.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.